

Réalisateur audiovisuel

RNCP40072 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Autre — Autre certification professionnelle de droit
Code(s) NSF	321t, 321v, 323n
Formacode(s)	46264
Code(s) ROME	L1304, L1505, E1104, E1106, E1205
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	15/07/2029

Certificateur(s)

MINISTERE DES ARMEES · SIRET : 11009001600053

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD)	—	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Les secteurs de l'audiovisuel et de la communication sont en perpétuelle évolution. Face à l'augmentation de besoins de production en contenu visuel, la certification de professionnels capables de répondre efficacement tout en s'assurant de la maîtrise des outils et des techniques de production. La certification professionnelle de réalisateur audiovisuel répond à ces besoins. permet l'accès à des opportunités professionnelles diverses et valorisantes tout en renforçant la confiance dans leurs compétences et leur engagement.

Au sein du ministère des Armées, le dispositif de développement de compétences garantit l'employabilité optimale du réalisateur audiovisuel et offre une opportunité de transférabilité des compétences vers les secteurs économiques civils de la presse et de la communication.

Le réalisateur audiovisuel crée des œuvres audiovisuelles institutionnelles destinées à différents supports de diffusion, essentiellement à finalité de communication ou de formation, tels que des films de type documentaire, des clips vidéo ou des productions pédagogiques.

ACTIVITÉS VISÉES

Conception et proposition d'un projet audiovisuel

- Définition du projet : le réalisateur audiovisuel analyse le besoin de communication d'un commanditaire, formulé la plupart du temps par le chef d'un service communication, étudie l'environnement relatif au sujet à traiter et traduit la commande en intention narrative, esthétique et artistique orientée par les messages de communication à transmettre, les publics visés et les canaux de diffusion. Il élabore une ou plusieurs propositions portées au commanditaire. Il le conseille également sur les tendances scénaristiques et esthétiques en cohérence avec la demande.
- Conception et écriture de la narration : suite à ses échanges avec le commanditaire et à un recueil exhaustif d'informations, le réalisateur audiovisuel reformule la demande de communication dans un dossier de réalisation qu'il

rédige et qui comprend tous les éléments de la narration, la charte graphique et l'ambiance sonore et colorimétrique du film. Il choisit de la même façon la musique du film. Il argumente auprès du commanditaire ses orientations narratives et artistiques.

Organisation du projet audiovisuel

- Définition du cahier des charges : le projet validé, le réalisateur audiovisuel établit un cahier des charges en cohérence avec les contraintes fixées par le commanditaire en termes de coût et de délai. Il rédige le dossier de production.
- Définition des ressources : dans ce dossier destiné aux techniciens, le réalisateur audiovisuel rédige ses directives dans le domaine de la prise de vue, de la captation sonore, du montage et de la post-production.

Supervision de tournage

- Préparation du tournage : avant de partir en tournage, le réalisateur audiovisuel contrôle la préparation des matériels nécessaires à la prise de vues et de son. Il communique aussi fréquemment que nécessaire avec son équipe pour la faire adhérer au projet, s'assurer de la bonne compréhension des techniciens sur leur rôle.
- Direction de la réalisation du tournage : le réalisateur audiovisuel dirige personnellement le tournage, contrôle le paramétrage des matériels, le cadre et tous les éléments présents dans le champ et enregistrés sur la bande sonore. Il veille à la sécurité de l'équipe et assure sa protection pendant les phases de captation en opérations extérieures. Il explique aux interviewés les conditions de l'enregistrement et les met en confiance. Il mène les interviews.

Direction de la postproduction

- Montage des produits : le réalisateur audiovisuel dirige le montage effectué par le monteur en fonction du séquenceur qu'il a défini. Il donne des directives aux techniciens spécialistes qui doivent intervenir pour l'intégration d'éléments graphiques et sonores dont il contrôle la qualité.
- Communication et promotion : une fois le projet finalisé, le réalisateur audiovisuel organise un visionnage, défend son projet par des arguments techniques, narratifs et esthétiques. Il participe à sa promotion à l'invitation du commanditaire.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Traduire la commande en analysant les besoins du commanditaire et en fonction des messages à faire passer et des cibles à toucher afin d'élaborer une réponse adaptée.
- Enrichir la thématique d'informations complémentaires permettant de s'approprier le sujet afin de proposer une réponse créative et adaptée au besoin du commanditaire.
- Présenter un brief au commanditaire sous la forme d'une note d'intention afin de faire valider l'orientation du projet.
- Écrire la logline (structure dramatique), le synopsis et le séquenceur en respectant les conventions de mise en forme constituant une partie du document de référence du projet en prenant en compte les représentations sociales du handicap, de la diversité et de la mixité.
- Composer un moodboard (planche de tendances), en agençant les différents éléments graphiques afin de traduire visuellement l'univers et l'identité du projet.
- Élaborer le découpage technique plan par plan, en fonction des conditions de tournage identifiées lors du repérage, en respectant les conventions de mise en forme, afin de formaliser les intentions scénaristiques qui servira de document de référence pour le tournage et le montage du projet.
- Rédiger les interviews et les commentaires en respectant les techniques d'écriture dédiées afin d'appuyer les messages du commanditaire.
- Élaborer le cahier des charges avec l'ensemble des documents nécessaires (autorisations de tournage, droits musicaux, droits d'auteur, droits à l'image...) afin de respecter le cadre légal.
- Planifier toutes les étapes du projet en utilisant les outils de gestion de projet en prenant en compte les contraintes et les moyens dans l'objectif d'optimisation du projet et de respect des délais.
- Déterminer les moyens matériels en prenant en compte les contraintes et les aléas de tournage afin de respecter les séquences prévues et le cahier des charges.
- Constituer son équipe technique en fonction des matériels et des compétences à mettre en œuvre en prenant en compte les situations de handicap et les contraintes de l'environnement de tournage.
- Estimer et présenter les coûts de la production (droits musicaux, location matériels, logistiques...) au commanditaire afin de l'informer.
- Contrôler la préparation des matériels de prise de vue, de mise en lumière et de prise de son par les opérateurs afin de s'assurer qu'ils correspondent au cahier des charges.
- Communiquer avec son équipe autour du projet audiovisuel en attribuant les consignes individuelles afin de créer une dynamique collective.

- Diriger la prise de vue, la prise de son et l'éclairage dans le respect de son projet en fonction de aléas et en mobilisant les compétences des membres de son équipe.
- Contrôler la qualité des prises de vues et de sons et au besoin rectifier les paramètres afin de s'assurer de leur exploitation en postproduction.
- Mener les interviews et diriger les intervenants en les conseillant sur leurs expressions, leurs postures et en les mettant confiance afin d'obtenir une séquence exploitable en postproduction.
- Piloter les opérations de postproduction sur le fondement de l'intention narrative en validant les propositions qui lui sont faites tout en garantissant le respect des délais.
- Superviser la création des éléments additifs graphiques et sonores en fonction du cahier des charges et de ses intentions artistiques.
- Contrôler la qualité des opérations de postproduction du montage à la livraison du prêt à diffuser.
- Soutenir le produit audiovisuel finalisé en argumentant ses choix créatifs et narratifs afin de le faire valider au commanditaire pour sa diffusion.
- Promouvoir le film en expliquant le sujet et les conditions de sa réalisation pour en assurer sa diffusion auprès de différents publics.

Blocs de compétences

RNCP40072BC01 — Concevoir et proposer un projet audiovisuel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Traduire la commande en analysant les besoins du commanditaire et en fonction des messages à faire passer et des cibles à toucher afin d'élaborer une réponse adaptée.
- Enrichir la thématique d'informations complémentaires permettant de s'approprier le sujet afin de proposer une réponse créative et adaptée au besoin du commanditaire.
- Présenter un brief au commanditaire sous la forme d'une note d'intention afin de faire valider l'orientation du projet.
- Écrire la logline (structure dramatique), le synopsis et le séquencier en respectant les conventions de mise en forme constituant une partie du document de référence du projet en prenant en compte les représentations sociales du handicap, de la diversité et de la mixité.
- Composer un moodboard (planche de tendances), en agençant les différents éléments graphiques afin de traduire visuellement l'univers et l'identité du projet.
- Élaborer le découpage technique plan par plan, en fonction des conditions de tournage identifiées lors du repérage, en respectant les conventions de mise en forme, afin de formaliser les intentions scénaristiques qui servira de document de référence pour le tournage et le montage du projet.
- Rédiger les interviews et les commentaires en respectant les techniques d'écriture dédiées afin d'appuyer les messages du commanditaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie formative :

- Contrôles de connaissances
- Mise en situation professionnelle réelle et/ou simulée

RNCP40072BC02 — Organiser le projet audiovisuel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Élaborer le cahier des charges avec l'ensemble des documents nécessaires (autorisations de tournage, droits musicaux, droits d'auteur, droits à l'image...) afin de respecter le cadre légal.
- Planifier toutes les étapes du projet en utilisant les outils de gestion de projet en prenant en compte les contraintes et les moyens dans l'objectif d'optimisation du projet et de respect des délais.
- Déterminer les moyens matériels en prenant en compte les contraintes et les aléas de tournage afin de respecter les séquences prévues et le cahier des charges.
- Constituer son équipe technique en fonction des matériels et des compétences à mettre en œuvre en prenant en compte les situations de handicap et les contraintes de l'environnement de tournage.
- Estimer et présenter les coûts de la production (droits musicaux, location matériels, logistiques...) au commanditaire afin de l'informer.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie formative :

- Contrôles de connaissances
- Mise en situation professionnelle réelle et/ou simulée

RNCP40072BC03 — Superviser le tournage

LISTE DE COMPÉTENCES

- Contrôler la préparation des matériels de prise de vue, de mise en lumière et de prise de son par les opérateurs afin de s'assurer qu'ils correspondent au cahier des charges.
- Communiquer avec son équipe autour du projet audiovisuel en attribuant les consignes individuelles afin de créer une dynamique collective.
- Diriger la prise de vue, la prise de son et l'éclairage dans le respect de son projet en fonction de aléas et en mobilisant les compétences des membres de son équipe.
- Contrôler la qualité des prises de vues et de sons et au besoin rectifier les paramètres afin de s'assurer de leur exploitation en postproduction.
- Mener les interviews et diriger les intervenants en les conseillant sur leurs expressions, leurs postures et en les mettant en confiance afin d'obtenir une séquence exploitable en postproduction.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie formative :

- Contrôles de connaissances
- Mise en situation professionnelle réelle et/ou simulée

RNCP40072BC04 — Diriger la postproduction

LISTE DE COMPÉTENCES

- Piloter les opérations de postproduction sur le fondement de l'intention narrative en validant les propositions qui lui sont faites tout en garantissant le respect des délais.
- Superviser la création des éléments additifs graphiques et sonores en fonction du cahier des charges et de ses intentions artistiques.
- Contrôler la qualité des opérations de postproduction du montage à la livraison du prêt à diffuser.
- Soutenir le produit audiovisuel finalisé en argumentant ses choix créatifs et narratifs afin de le faire valider au commanditaire pour sa diffusion.
- Promouvoir le film en expliquant le sujet et les conditions de sa réalisation pour en assurer sa diffusion auprès de différents publics.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie formative :

- Contrôles de connaissances
- Mise en situation professionnelle réelle et/ou simulée

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Au sein du ministère des armées, en fonction de son affectation, le réalisateur audiovisuel peut être employé au sein des services d'informations et de relations publiques des armées, à l'ECPAD (Etablissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense), dans les sections communication des régiments, des bases aériennes et des bases navales ainsi que dans les services de communication des différentes directions du MINARM (SGA,DGA...).

Au sein du secteur civil, le réalisateur audiovisuel peut travailler au sein de sociétés de production, de services communication d'entreprises (privées ou publiques), au sein d'organes de presse ou en indépendant.

Son activité varie selon le type de média et de support (presse, télévision, radio, Internet, ...).

L'activité peut s'effectuer en zone à risques (catastrophes naturelles, zones de conflits, ...).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Au sein du ministère des armées, le réalisateur audiovisuel peut exercer comme :

- Réalisateur
- Réalisateur audiovisuel
- Chef d'équipe image
- Chargé de projet

Dans le secteur civil, le réalisateur audiovisuel peut exercer comme :

- Réalisateur
- Documentariste
- Chargé de communication
- Chef opérateur

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 486 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U0X92 — Journalistes et cadres de l'édition · tension 1/5 (Très faible) U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible) U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	33 585
Jugés difficiles à recruter	12 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	U0X92 — Journalistes et cadres de l'édition U1X80 — Professionnels des spectacles U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS
Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION
L'entrée en formation est réservée aux militaires et civils du ministère des Armées

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE
Le jury de certification pourra comprendre jusqu'à cinq membres avec, si possible, une représentation équilibrée des hommes et des femmes :

- un président ;
- deux membres du collège dit « professionnel » ;
- deux membres du collège dit « formateur » ;

Des suppléants sont également désignés.

Le jury de certification pourra être réduit à trois membres avec, si possible, une représentation équilibrée des hommes et des femmes. Dans ce cas, il devra comprendre au moins deux professionnels du secteur :

- un président, professionnel du secteur et non formateur ;
- un représentant qualifié de la profession, non formateur ;
- un représentant qualifié de la profession, non formateur, ou un formateur.

Des suppléants sont également désignés.

Les membres dits « professionnels » proviennent du secteur concerné, hors formateurs et hors organisme certificateur, si possible.

COMPOSITION DU JURY — VAE
Le jury de certification pourra comprendre jusqu'à cinq membres avec, si possible, une représentation équilibrée des

hommes et des femmes :

- un président ;
- deux membres du collège dit « professionnel » ;
- deux membres du collège dit « formateur » ;

Des suppléants sont également désignés.

Selon la situation, le jury de certification par VAE pourra être composé de trois membres avec, si possible, une représentation équilibrée des hommes et des femmes. Dans ce cas, il devra comprendre au moins deux professionnels du secteur :

- un président, professionnel du secteur et non formateur ;
- un représentant qualifié de la profession, non formateur ;
- un représentant qualifié de la profession, non formateur, ou un formateur.

Des suppléants sont également désignés.

Les membres dits « professionnels » proviennent du secteur concerné, hors formateurs et hors organisme certificateur, si possible.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	15/07/2029
-------------------------------------	------------

Date de dernière délivrance possible	15/07/2034
--------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40072/>